

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-DIEU
MRC DES BASQUES**

17 mai 2021

À une séance extraordinaire du conseil municipal tenue à huis clos, dans le respect des règles sanitaires, au lieu habituel des délibérations, lundi le 17 mai 2021, à laquelle étaient présents :

Monsieur Alain Bélanger

Mesdames Louiselle Rioux
Tania Gagnon-Malenfant

Monsieur Frédéric Bastille

Tous les conseillers (ères) formant quorum sous la présidence de M. Alain Bélanger, maire.

Était absente Mme la conseillère Nancy Gagné

Était également présent à ladite assemblée M. Daniel Dufour, directeur général/secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Jean-de-Dieu, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

Les membres du conseil présents confirment que l'avis de convocation et l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire ont été notifiés dans les délais légaux. Le maire signale donc qu'elle est régulièrement tenue selon la loi.

2021-05-086

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est **PROPOSÉ** par M. le conseiller Frédéric Bastille
Et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour soit et est adopté tel que rédigé et signifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2021-05-087

**RÉSOLUTION - ACQUISITION D'UNE PELLE MÉCANIQUE SUR ROUES
LIEBHERR**

CONSIDÉRANT QUE l'économie de la Municipalité de Saint-Jean-de-Dieu repose principalement sur l'agriculture ;

CONSIDÉRANT QUE le réseau routier en milieu rural totalise 50.35 kilomètres de chemin (routes locales 1, 2 et 3);

CONSIDÉRANT QU'au fil des années, les besoins en matière de profilage et de nettoyage de fossés de même que pour le remplacement de ponceaux se sont multipliés;

CONSIDÉRANT QU'il est préférable, en raison des dépenses récurrentes de location de pelle mécanique, de procéder à l'acquisition d'une pelle mécanique sur roues dont l'avantage principal est de pouvoir se déplacer sans fardier;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a approché une entreprise pour l'acquisition d'une pelle mécanique sur roues et que les vérifications mécaniques effectuées par un mécanicien indépendant ont révélé son bon état;

CONSIDÉRANT QU'il est possible d'acquérir un bien de gré à gré dont le coût est inférieur à 105 500 \$ en vertu du règlement de gestion contractuelle;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Mme la conseillère Tania Gagnon-Malenfant
Et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents

DE RETENIR la soumission de l'entreprise « Mini Excavation Éric Dufour » au montant de 67 000 \$ plus les taxes applicables pour l'acquisition d'une pelle mécanique sur roues Liebherr 904C, année 2007;

DE FINANCER cette dépense d'investissement à même son fonds de roulement pour un montant de 20 000 \$ et à partir des surplus accumulés non affectés pour le solde;

QUE la municipalité prévoit chaque année, à même ses revenus généraux, une somme suffisante pour rembourser la portion empruntée au fonds de roulement suivant une période de 4 ans;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Daniel Dufour, est autorisé à signer tous les documents requis pour donner suite à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2021-05-088

RÉSOLUTION - SÉLECTION D'UNE OPTION POUR LA RÉPARATION DE LA NIVELEUSE

ATTENDU QUE la niveleuse nécessite une réparation majeure au niveau du bearing de tandem gauche;

ATTENDU QUE deux options s'offrent à la municipalité à savoir le remplacement avec une pièce d'origine et le remplacement avec une pièce neuve similaire (jobbeur);

ATTENDU QUE la garantie applicable aux pièces d'origine est plus longue (1 an ou 2500 heures);

EN CONSÉQUENCE

Il est **PROPOSÉ** par M. le conseiller Frédéric Bastille
Et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents

D'APPROUVER le remplacement du bearing de tandem gauche par un bearing d'origine Volvo au prix de 8 595.81 \$ plus taxes plus les dépenses de déplacement selon la soumission transmise par l'entreprise Strongco.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune

2021-05-089

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est **PROPOSÉ** par Mme la conseillère Louiselle Rioux
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la séance soit levée. Il est 20h20.

Alain Bélanger,
Maire

Daniel Dufour,
Directeur général